**PROTOCOLE DE REEDUCATION APRES FRACTURE DES PLATEAUX TIBIAUX.**

:

Dès J2:

- lever au fauteuil roulant..

- Entretien de la mobilité de la hanche, rotule et cheville.

- Glace.

 - Drainage lymphatique manuel.

- Programme d’entretien de la musculature des membres supérieurs, du tronc et du membre inférieur sains au lit (theraband®, vélo à bras ...)

- Marche sous couvert de deux cannes anglaises, (charge selon les ordres opératoires)

- Entretien de la mobilité de la hanche, rotule et cheville.

24h00 après l’ablation des fils (entre J10 et J15) : Le traitement en piscine peut débuter avec une marche en charge à 5 kilos sauf contre indication médicale. Si les cicatrices et/ou les tissus mous sont adhérés le crochetage peut être débuté (Contre-indication si l’état cutané est trop fragile).

Dès la 6ème semaine:

* Selon l’évolution radiologique, une remise en charge progressive sera permise par le chirurgien avec une levée de l’attelle afin de permettre de récupérer progressivement les mobilités articulaires en insistant sur la flexion.

Dès la 12ème semaine:

- Selon l’évolution radiologique, début de la marche en charge totale de façon progressive.

Renforcement:

Le renforcement sur la machine isocinétique peut être débuté de façon progressive (isocinétique, excentrique), en accord avec le médecin traitant.

Entre ces différentes périodes, poursuite de l’amélioration des différents paramètres tels que l’amélioration de la fonction articulaire, neuro-musculaire, proprioceptive selon les ordres médicaux. Continuité des techniques analgésiques en fonction des besoins du patient.